

MARCHÉ DES SAVONS ET DES HUILES VÉGÉTALES (1)

Le consommateur a été frappé par la forte hausse des prix des savons. L'augmentation du cours de cette marchandise a été d'autant plus remarquable et déplorée qu'elle est supportée, au Maroc, aussi bien par les indigènes que par les européens, et que le marché marocain absorbe annuellement de 8 à 10.000 tonnes de savon.

Quels ont été les facteurs déterminants de cette hausse ?

Les graphiques I et II montrent les variations parallèles des cours de gros du savon contenant 72 % d'huile, à Casablanca et à Marseille. Du graphique I, il résulte que de février à octobre, la lutte entre les fabricants marseillais vendant au Maroc et les usines locales a été chaude. Les premiers se sont efforcés à maintenir leurs cours au niveau de la qualité unique des fabricants casablancais. Le graphique II prouve que le maintien des cours constituait pour eux un certain sacrifice puisque, malgré le fret, les prix étaient de 30 à 40 % inférieurs à ceux pratiqués à Marseille aux époques correspondantes.

Après la dévaluation, les fabricants marseillais semblent abandonner leur politique de prix dirigés au Maroc. Ils suivent la hausse initiale et laissent aux usines locales le champ libre. Ces dernières, entraînées par l'augmentation du coût des matières premières, s'organisent cependant et profitent de la carence des fabricants marseillais pour diversifier leurs qualités. Toutefois les fabricants locaux haussent leurs prix de 80 %, de juillet à décembre.

A Marseille, pendant la même période, la hausse ne fut que de 46 %. Les explications qui précèdent, relatives à la politique des bas prix pratiqués au début de l'année par les usiniers marseillais fournissent les raisons de cette disparité dans la hausse. Devant le retrait des usines marseillaises, les usines locales ont, en effet, comblé d'abord le déficit des prix qui leur était imposé par la concurrence métropolitaine, puis suivi intégralement la hausse résultant de l'augmentation du prix des matières premières.

Ces diverses augmentations s'expliquent par l'élévation du prix des matières premières dont se servent les fabricants de savons. Le graphique IV, qui donne les cours en pence, à Marseille, du coprah disponible fob « Les Détroits » par To de 2.240 lb soit 1.016 kilos en est la première preuve. La hausse du coprah a été très forte sur le marché mondial. Même les cours établis en monnaie non dévaluée accusent une poussée de 63 % (4.746 d au 27 novembre contre 2.910 d au 1^{er} juillet). Pour le fabricant français, cette hausse a été aggravée par la réforme monétaire et portée à 113 %. En définitive, l'industriel français a payé

la tonne de coprah 1.988 francs au 27 novembre contre 931 francs en juillet, le penny valant désormais 0,44 au lieu de 0,32.

Cette poussée affecte d'ailleurs la plupart des matières grasses d'origine végétale. Elle s'est fait sentir également sur le marché des huiles à Casablanca. Le graphique III impose une constatation assez paradoxale ; c'est l'huile de soya qui a subi la hausse la moins forte, bien qu'elle soit uniquement de provenance étrangère. Par contre, les huiles d'arachide, (denrée en partie impériale grâce à l'apport de l'A.O.F.) et surtout les huiles d'olive du pays ont marqué une avance vertigineuse. De 295 francs les 100 kilos en mars 1936, les huiles d'olive du pays non raffinées, sont passées à 675 francs au 28 décembre, soit une hausse de 128 %. Cette montée brusque des prix des huiles locales a été provoquée par l'établissement de la parité entre les cours marocains et ceux du marché de Marseille. Sur ce dernier, comme sur le marché mondial, les huiles d'olive sont en forte hausse à cause de la carence du principal fournisseur c'est-à-dire l'Espagne. Une telle situation est favorable au producteur marocain dont la récolte d'olives se trouve de ce fait valorisée. Quant au consommateur, il utilise de préférence les huiles d'arachides ou de soya, dont la hausse est moins rapide. Ces huiles jouent ainsi le rôle de denrées de substitution.

* * *

1° Sucre.

Variations du prix du kilo de sucre au détail. Comparaisons entre Casablanca, Lyon et Bordeaux. La ligne supérieure représente, à Casablanca, le prix du pain de sucre de 2 kilos consommé par les indigènes. Le prix du kilo de sucre scié, indiqué à Casablanca, est celui de la raffinerie locale. Le sucre français coûte de 0,05 à 0,10 plus cher par kilo.

2° Beurre de table, le kilo au détail.

Pour chaque cas on a pris une moyenne :

Exemple : le beurre valait à Casablanca, de 11 à 13 francs, on a coté 12 francs. Depuis décembre il n'est plus tenu compte du beurre Lescure, coté actuellement de 26 à 28 francs.

Pour bien saisir la raison des variations du prix du beurre en France, il convient de se rappeler que, jusqu'en fin septembre, la prime à l'exportation donnée par le Gouvernement aux beurres français était de 7 francs par kilo. Elle avait été ramenée à 5 francs au 1^{er} octobre et supprimée en novembre.

(1) Cf. graphiques p. 24 et 25.